

**MAIRIE DE VALMEINIER**  
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 27 AVRIL 2026**

Nombre de Conseillers en exercice 15  
Nombre de présents 14  
Nombre de votants 15

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

**Étaient présents :** Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Philippe EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alice CHARPENTIER, Sami BAUDIN, Alexandra PACUSZKA, Caroline NEYRET, Laëtitia RUIZ, Léa NORAZ, Louis SALOMON, Romain MALLEVAL, Fabienne MILLIEN-FORESTIER, Denis BOUVIER.

**Absent ayant donné procuration :** Stéphane LEVAVASSEUR à Sami BAUDIN.

**Date de convocation :** 20 Avril 2026.

Alice CHARPENTIER a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2026 : 14 pour - 1 contre

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 : Approuvé à l'unanimité

### **I TARIFS SURVOLS**

Pour l'année 2026, il est proposé de maintenir les tarifs d'indemnisation actuellement en vigueur à savoir :

0,95 € par mètre linéaire de survol

13,15 € par pylône implanté

→ **Approuvé à l'unanimité.**

### **II VOTE DU TAUX D'IMPÔTS**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 et propose une augmentation de 8%. Monsieur le Maire expose les éléments et les contraintes budgétaires (contributions au redressement des finances publiques, pertes de recettes locatives, subvention au budget M49) qui justifient cette augmentation d'impôts, lesquels n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années.

Ci-dessous l'état des produits de fiscalité locale de 2026 proposés par la DDFIP et ceux faisant l'objet d'une augmentation de 8 %.

TAXES	PROPOSITION DGFIP			AUGMENTATION 8 %		
	BASE	TAUX	PRODUIT	BASE	TAUX	PRODUIT
Foncier bâti	2 989 000	42.20	1 261 358 €	2 989 000	45.58	1 362 386 €
Foncier non bâti	5 100	157.78	8 047 €	5 100	170.40	8 690 €
Taxe d'habitation	1 755 000	21.23	372 587 €	1 755 000	22.93	402 422 €
CFE	2 128 000	30.05	639 464 €	2 128 000	32.45	690 536 €
<b>Total</b>			<b>2 281 456 €</b>			<b>2 464 034 €</b>

*Denis BOUVIER propose que cette décision d'augmentation du taux des impôts locaux de 8% soit débattue après avoir étudié la proposition de budget communal 2026. Cette demande est refusée par Alexandre Monsieur le Maire. En effet, les produits de la fiscalité étant une composante de la partie recette du budget, celui-ci sera présenté en intégrant cette proposition d'augmentation, eu égard aux aléas énoncés précédemment.*

*Denis BOUVIER estime que les recettes ont été sous estimées. Monsieur le Maire et certains conseillers indiquent qu'il faut être prudent sur les recettes prévisionnelles du budget car certaines sont déclaratives et d'autres encore aléatoires.*

*Concernant la recette relative à la taxe remontées mécaniques, Fabienne MILLIEN-FORESTIER argue que cette recette est sous-évaluée et que, selon ses informations, la saison a été bonne et que le chiffre d'affaires de la SEMVAL est en augmentation.*

*Pascal BAUDIN rétorque qu'à cette date aucune information officielle sur ce point n'est encore parvenue au Conseil d'Administration du délégataire.*

*Caroline NEYRET et Alice CHARPENTIER indiquent qu'en matière de gestion, l'appréciation des recettes doit se faire systématiquement de manière prudentielle.*

**Monsieur Denis BOUVIER demande à ce que le vote soit effectué à bulletin secret.**

**→ Approuvé à la majorité des membres présents : 13 pour – 2 contre**

### **III ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après examen des dossiers de demandes de subvention des différentes associations et compte-tenu de leur demande, la proposition d'attribution des subventions se décompose comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>PROPOSITION D'ATTRIBUTION</b>
ACCA	305.00 €
Ski Club	60 000.00 €
Sauvegarde et valorisation du patrimoine	700.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	900.00 €
Ateliers Créatifs	500.00 €
Sou des écoles	500.00 €
Sou des écoles subvention exceptionnelle (Classe de découverte)	5 000.00 €
ADMR	1 000.00 €
Mosaïca	500.00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>69 405.00 €</b>

**→ Approuvé à l'unanimité.**

### **IV BUDGETS PRIMITIFS : LOTISSEMENT GRANGE BERNARD - M49 - M57**

Monsieur le Maire présente les budgets suivants :

#### **Budget Primitif Lotissement Grange Bernard**

Le budget primitif 2026 du Lotissement Grange Bernard s'équilibre à la somme de :

170 503.58 € en fonctionnement

158 128.05 € en investissement

**→ Approuvé à l'unanimité.**

### **Budget Primitif M49.**

Le budget primitif 2026 de l'eau et de l'assainissement s'équilibre à la somme de :  
552 711.84 € en exploitation  
680 946.39 € en investissement

→ **Approuvé à l'unanimité.**

### **Budget Primitif M57.**

Le budget primitif 2026 de la Commune s'équilibre à la somme de :  
6 508 343.13 € en fonctionnement  
4 204 356.42 € en investissement

*Denis BOUVIER et Fabienne MILLIEN-FORESTIER proposent que le budget formation des élus soit de 1240,00 Euros au lieu des 1 000 Euros proposés, ce qui correspond à 2% du montant des indemnités des élus. La loi prévoit en effet entre 2% et 20%.  
Monsieur le Maire indique que le budget M57 est voté au chapitre et que la ligne budgétaire formation sera automatiquement ajustée le cas échéant.*

→ **Approuvé à la majorité des membres présents : 13 pour – 2 contre (Denis BOUVIER – Fabienne MILLIEN-FORESTIER).**

### **V SEMVAL : DÉSIGNATION DU CENSEUR**

Suite aux élections municipales, le conseil municipal a procédé à la désignation du censeur siégeant au conseil d'administration de la SEMVAL.  
Conformément aux statuts de la SEMVAL (article 4), cette fonction revient au Maire en exercice.

→ **Approuvé à l'unanimité.**

### **VI COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS**

Néant.

### **VII QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

### **VIII INFORMATIONS DIVERSES**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Alexandre ALBRIEUX,  
Maire.



Alice CHARPENTIER,  
Secrétaire

A blue ink signature of Alice Charpentier, written in a cursive style.